

Environnement

Équipe dédiée



Céline Cloché-Dubois
Avocate Associée
celine.cloche-dubois@cms-fl.com



Anne Plisson
Avocate
anne.plisson@cms-fl.com



Laure Mimoun
Avocate
laure.mimoun@cms-fl.com



Chiara Corrasco
Avocate
chiara.corrasco@cms-fl.com



Audrey Pichon Varesio
Avocate
audrey.pichon-varesio@cms-fl.com

,

CMS Francis Lefebvre est sollicité par des constructeurs, des promoteurs, des groupes de BTP, des banques ou encore des fonds d'investissement pour traiter des sujets de gestion des déchets, d'économie circulaire et d'énergies renouvelables. L'équipe assiste ses clients en conseil, en contentieux et aux plans transactionnel et réglementaire. A la tête de la pratique, Céline Cloché-Dubois est experte des sujets réglementaires environnementaux, et intervient aussi dans le domaine immobilier.



Environnement industriel

Notre équipe accompagne ses clients sur l'ensemble des problématiques liées à la **création** et à **l'exploitation** de leurs installations :

- **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) / SEVESO / IED/ IOTA** : accompagnement dans l'élaboration, l'instruction et l'obtention des autorisations ; gestion de l'exploitation (évolution des installations, modification des prescriptions, garanties financières, incidents / accidents, cessation d'activité, sanctions)
- **Sites et sols pollués** : accompagnement lors de la cessation d'activité des installations ; remise en état des sites ; gestion des pollutions (PFAS, etc) ; réaménagement des friches industrielles
- **Transaction** : accompagnement lors d'acquisitions, cessions de sites industriels et de sites pollués, d'opérations de financement ; gestion du risque environnemental ; négociation et rédaction de clauses contractuelles dans le cadre d'opérations immobilières (ventes, baux, opérations de *sales and lease back*)

Notre équipe représente également ses clients dans le cadre **des pré-contentieux, contentieux** et de la **Résolution amiable** des litiges sur les thématiques susvisées.

[Voir nos publications / conférences sur ces sujets](#). Nos exemples d'intervention peuvent être communiquées sur demande.



Économie circulaire

Notre équipe assiste ses clients (producteurs, distributeurs, places de marché en ligne, fédérations professionnelles et éco-organismes) sur l'ensemble des enjeux liés à **l'économie circulaire**. L'expertise de notre équipe porte sur les thématiques suivantes :

- **Écoconception** des procédés, biens et services
- **Mesures de réduction du plastique / réemploi / recyclage** de certains emballages en plastique ; teneurs en plastique maximale de certains produits / emballages ; etc.
- **Informations des consommateurs / allégations environnementales** : informations sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits ; indice de réparabilité ; Triman / info-Tri ; greenwashing ; etc.
- **Responsabilité élargie du producteur (REP)** : identification des obligations de REP ; dossiers de demande d'agrément (éco-organismes et systèmes individuels) ; obligations de reprise ; etc.
- **Mesures de lutte contre le gaspillage** alimentaire et non-alimentaire

Notre équipe représente également ses clients dans le cadre **des pré-contentieux, contentieux** et de la **résolution amiable** des litiges sur les thématiques susvisées.

[Voir nos publications / conférences sur ces sujets.](#) Nos exemples d'intervention peuvent être communiquées sur demande.



Droit des déchets & droit des produits chimiques

En matière de **droit des déchets***, notre équipe intervient sur l'ensemble des sujets touchant aux déchets, à savoir :

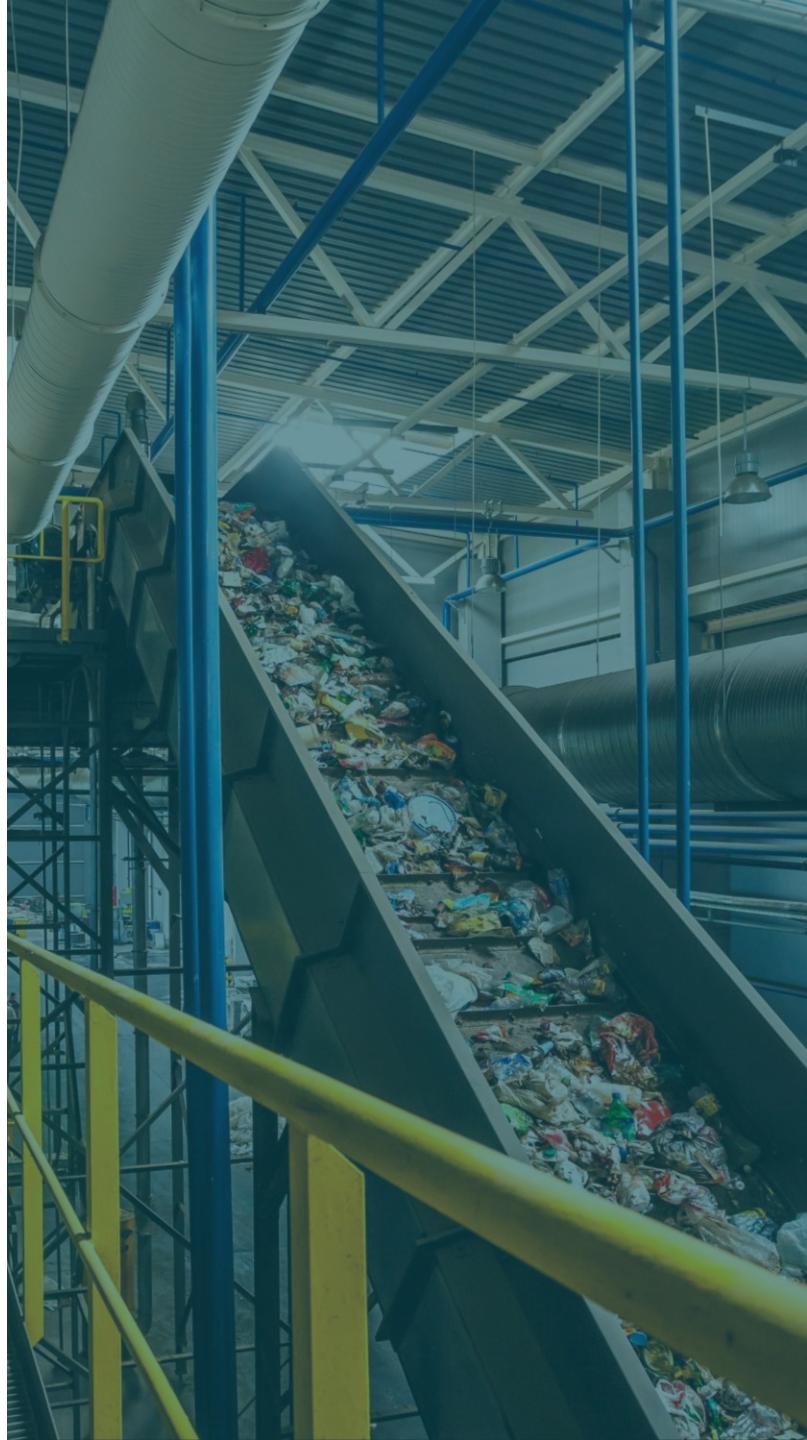
- **La gestion** des déchets
- **La police** des déchets
- **La traçabilité** des déchets
- **L'exportation et mouvements transfrontaliers** des déchets
- **La sortie du statut** de déchet

* Voir également notre pratique en économie circulaire

L'expertise de notre équipe couvre également la **réglementation** afférente aux produits / substances chimiques (REACH, CLP, etc.)

Notre équipe représente également ses clients dans le cadre **des pré-contentieux, contentieux** et de la **Résolution amiable** des litiges sur les thématiques susvisées.

[Voir nos publications / conférences sur ces sujets.](#) Nos exemples d'intervention peuvent être communiquées sur demande.



Développement durable

Notre équipe assiste et conseille ses clients (**industriels, investisseurs, aménageurs, promoteurs**) sur les thématiques suivantes :

- Droit de l'eau
- Biodiversité / Espèces protégées
- Droit des espaces naturels

Cet accompagnement porte notamment sur l'**identification des règles applicables** à leurs projets, mais également tout au long de la préparation de leurs dossiers de **demande d'autorisation** et du suivi des **procédures d'instruction**.

Notre équipe représente également ses clients dans le cadre **des pré-contentieux, contentieux** et de la **résolution amiable** des litiges sur les thématiques susvisées.

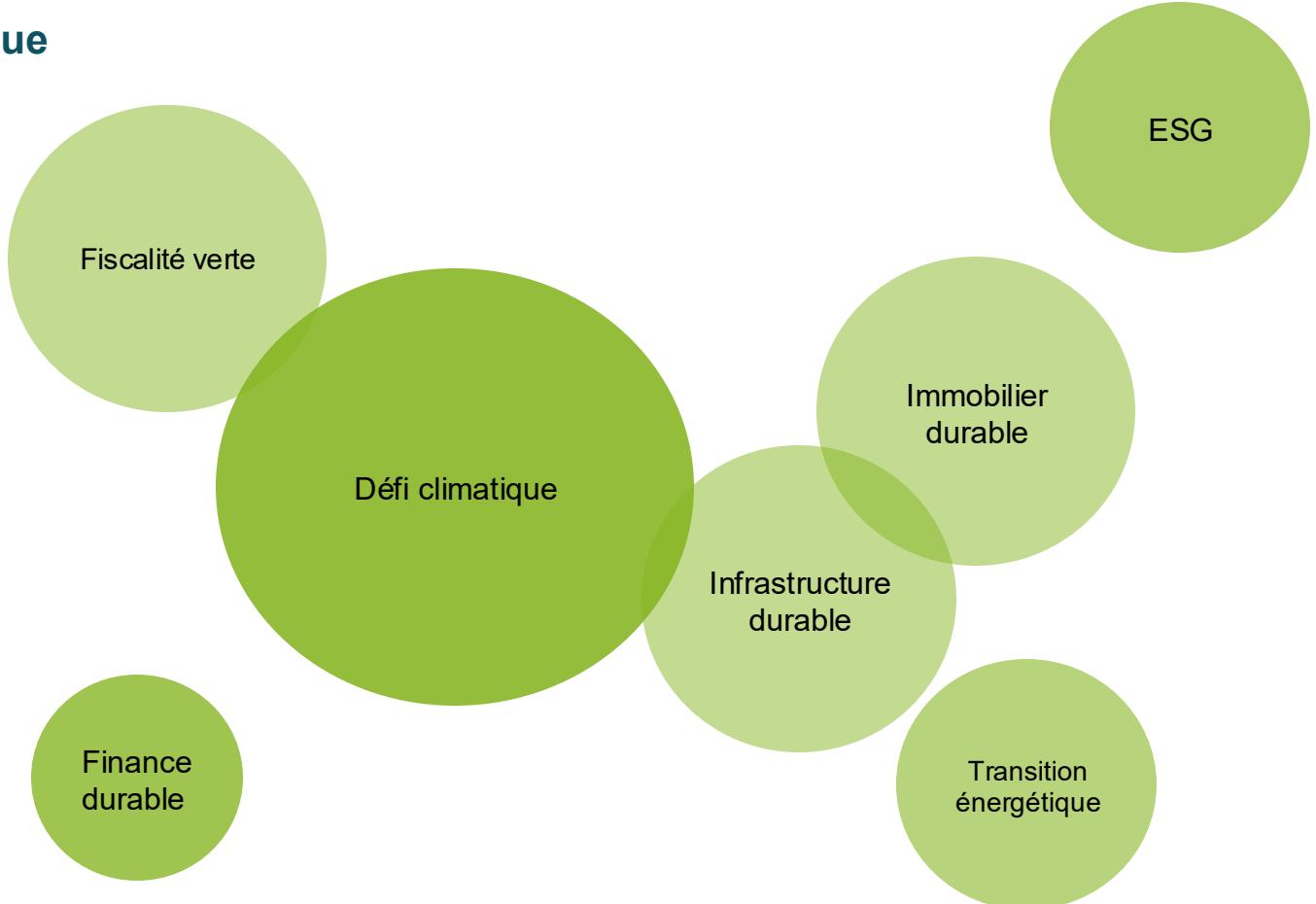
[Voir nos publications / conférences sur ces sujets.](#) Nos exemples d'intervention peuvent être communiquées sur demande.



Notre offre transverse en matière de transition écologique

Nos avocats spécialisés en transition écologique vous accompagnent sur tous vos enjeux :

- Énergie
- Environnement
- Défi climatique et compétitivité
- Financement vert et investissement durable
- ESG
- Concurrence et aides de l'État
- RSE et reporting extra-financier
- Droit des sociétés et RSE éthique
- Droit public
- Fiscalité verte
- Douanes et concurrence
- Immobilier et infrastructures durables
- Financement de projets



Plus de détails sur notre **offre transition écologique** sur [notre page dédiée](#).

CMS Francis Lefebvre Avocats
2 rue Ancelle
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

T +33 1 47 38 55 00

CMS Francis Lefebvre, entité opérant sous la forme d'une société d'exercice libéral à forme anonyme (S.E.L.A.F.A.), est membre de CMS LTF Limited (CMS LTF), une société à responsabilité limitée par garantie constituée en Angleterre et au Pays de Galles (n° 15367752) dont le siège social est situé à Cannon Place, 78 Cannon Street, Londres EC4N 6AF, Royaume-Uni. CMS LTF coordonne l'organisation CMS de cabinets d'avocats indépendants. CMS LTF ne fournit aucun service à la clientèle. Ces services sont uniquement fournis par les cabinets membres de CMS LTF dans leurs juridictions respectives. CMS LTF et chacun de ses cabinets membres sont des entités séparées et juridiquement distinctes, et aucune de ces entités n'a le pouvoir d'engager l'autre. CMS LTF et chaque société membre ne sont responsables que de leurs propres actes ou omissions et non de ceux des autres. Le nom de marque « CMS » et le terme « cabinet » sont utilisés pour désigner tout ou partie des cabinets membres ou de leurs bureaux.
De plus amples informations sont disponibles sur le site cms.law.

cms.law/fl